

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU MARDI 27 JUIN - 19H

Étaient Présents : Mmes. Mrs DE ALMEIDA Sylvie, BOYAVAL Cédric, CARLE Jean-Pierre, DORION Marie-Micheline, MINET Céline, BOYAVAL Murielle, ROYNEAU Marie, TOURNEUR Éric, SOYEZ Graziella. BARBIER Mélanie, CAUX Jean-François, FROIDURE Francis

Absents excusés : PETIT Éric donne pouvoir à DORION Marie-Micheline.

Absents : Mrs FROIDURE Laurent, HUET Julien, SAUVE Christophe, BRAILLY Ingrid, VIOLLETTE Francine

Mr CAUX Jean-François est élu secrétaire de séance et en accepte les fonctions (article L 2121-15 du CGCT)

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion 30 MARS 2023. Sans remarque particulière, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Finances : présentation fiches évolution financière 2018-2022

Pour donner suite à la communication de Madame Haubourdin, Conseillère aux Décideurs Locaux rattachée au Service de Gestion Comptable de Doullens, Madame le Maire présente l'analyse financière de notre commune. Cette analyse financière s'appuie sur les exercices 2018 à 2022.

Madame le Maire en présente les grandes lignes et appelle le conseil municipal à lire les différents documents et à ne pas hésiter à poser leurs questions en cas d'incompréhension.

Subventions 2023

Madame le Maire propose les attributions de subventions suivantes toutes en précisant que certaines associations n'ont pas rendu les comptes financiers 2022. Leurs demandes pourront être étudiées ultérieurement.

Ces subventions sont adoptées à l'unanimité.

Section Pêche Eau Vive	250€ et 100 euros entretien étang
Comité Municipal des Fêtes	3 000€
Association Communale de Chasse	200€
Coopérative Scolaire Ecole A. Manessier	400€
Coopérative Scolaire Ecole Maternelle	400€
C.O. S	12 000€
Association Sportive Portugaise	1 500€
Association Détente Sport Loisirs	500€+ 300€
Musculation	xxxx
Judo	350€
Croix Rouge	95€
Souvenir Français	70€
Pétanque Saint-Ouennaise	230€+ 150€
Doigts de Fée	200€
Ailes du Val de Nièvre	250€+130€ pour achat d'appareil
Tennis	350€
Association A.S.D 80	2 200€
Basket	xxxx
	+ 5% emploi de la masse salariale brute
Aviculteurs Amateurs de Picardie	200€
Arabesque	90€
Papillons blancs	95€
Les Petits Z'écoliers	200€
Basket (subvention communautaire)	8 000€
Aviculteurs	200€
Arabesque	80€
Les Petits Z'Ecoliers	200€
Anciens Combattants	200€

✚ Attributions des subventions « Réderie » aux associations 2023

Madame le Maire précise que le produit encaissé à la réderie est redistribué aux associations qui ont œuvré à l'organisation de cette manifestation au prorata du temps passé par chacun des bénévoles de ces associations. Elle propose donc la répartition suivante :

La chasse	343 euros
La Pêche	343 euros
DSL	531 euros
Comité des Fêtes	
Les aviculteurs	187 euros
Section 84	359 euros
Les p'tits zécoliers	
Le Judo	219 euros
La Pétanque	281 euros
COS	78 euros
Tennis	109 euros
Les ailes du Val de Nièvre	109 euros
USCP	63 euros

Ces subventions sont adoptées à l'unanimité.

✚ Vacations projectionniste et caissière cinéma Le Vox

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de revaloriser les vacations des personnes qui travaillent au cinéma comme suit

Projectionniste Vacation téléchargement 15€ au lieu de 11,43€

Projectionniste/ Caissière Ouvreuse 25 euros au lieu de 22,87€

Adopté à l'unanimité

✚ Budget Assainissement DM n°1 – Régularisation d'opérations 2019

Il est nécessaire de procéder à la rectification des écritures de TVA relatifs à l'exercice 2019 en adoptant la décision modificative n°1/2023

Dépenses Investissement :	c°/2762-041	3 038,89
Recettes Investissement :	c°/ 21532-041	3 038,89

Adopté à l'unanimité

✚ Modification du tableau des effectifs

Il est proposé au conseil municipal de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Agent Technique Principal de 2^{ième} classe 27/35^{ième} en Agent Technique de 2^{ième} classe 35/35^{ième}
- Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles Principal 1^{ière} classe TC en Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles 2^{ième} classe TC.
- Agent d'Animation Principal 1^{ière} classe TC en Agent d'Animation 2^{ième} classe TC

Adopté à l'unanimité

✚ Délibération Autorisation d'encaissement des dons

Le CGCT prévoit sur le principe une compétence du conseil municipal qui peut toutefois faire l'objet d'une délégation donnée au maire lorsque le don n'est pas assorti de condition ou de charges. En cas de délégation du conseil municipal au maire, une délibération ne sera donc pas nécessaire pour accepter le don. Autrement dit, la compétence pour accepter des dons et legs est répartie entre le conseil municipal et le maire en fonction de l'existence ou non de conditions ou charges grevant la libéralité.

Il est proposé au conseil municipal accepte de déléguer à Madame le Maire l'acceptation des dons si ces derniers n'est pas assorti de condition ou de charges.

Adopté à l'unanimité

Convention CAF Communauté des communes Val de Nièvre

Madame le Maire sollicite le conseil municipal et demande l'autorisation de signer la convention tripartite entre la Communauté de Communes Nièvre et Somme, la Caisse d'Allocation Familiale de la Somme et la commune de Saint-Ouen relative au financement des Accueils Collectifs de Mineurs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de ladite convention.

Location pâtures

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le tarif des locations de pâtures et d'en fixer le prix à 350 €/l'hectare.

Deux pâtures étant disponibles, 5 personnes ont manifesté le souhait de les louer. Il est procédé au tirage au sort :

- **NATHENE Angélique/ Gobert Julien= 1 parcelle**
- **REQUEJO Anthony= 1 parcelle**
- LEGRIS François
- GROGNIER Angélique
- DORION Yvonne

Jury d'Assises

Il est procédé au tirage au sort des personnes devant figurer sur la liste préparatoire des Jurés d'Assises de la Somme pour l'année 2024.

- Madame RICAILLE Pascale
- Monsieur CARLIER Reynald
- Monsieur DE CARVALHO Cyril

Questions diverses

Sans question diverses, la séance est levée à 21h15.



The image shows a circular official stamp of the Mayor of Saint-Ouen (Somme) on the left, and a large, stylized handwritten signature in black ink on the right, overlapping the stamp.